



Succession : possibilité de déhériter son cousin seul héritier

Par **smilie**, le **06/10/2008** à **14:27**

bonjour, une personne qui n'a plus qu'un héritier, son cousin, peut elle disposer librement de ses biens (par le biais d'un testament par exemple) ou est elle tenu de conserver une part à son cousin ?